

Publications des départements et des offices de la Confédération

Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers

Décisions du Département fédéral de l'intérieur

- Commune de ROUGEMONT VD, chemin forestier Le Guffre-Ciernes Gonseth
No de projet 233-VD-2029/00
- Communes des LUTRY, SAVIGNY VD, chemins forestiers
Bois de la ville et Au grand Jorat
No de projet 233-VD-2034/00
- Commune d'OLLON VD, restauration sylvicole Chemin du Sel
No de projet 234-VD-2011/00
- Commune de Mollens VS, restauration sylvicole Cordona
No de projet 234-VS-0535/02

Voies de recours

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (art. 2, let. c, et 12, LPN; art. 14 LCPR; art. 29 ss et 97 ss, OJ).

Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers de projets auprès de la Direction fédérale des forêts, Worbentalstrasse 32, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s'être annoncées par téléphone (tél. 031/67 78 53 / 67 77 78).

18 décembre 1990

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR

Décisions de la Direction fédérale des forêts

- Communes de BUTTES, FLEURIER NE, chemin forestier Forêts de Sassel
No de projet 233-NE-2012/00
- Commune de BODEVILLIERS NE, chemin forestier La Colline
No de projet 233-NE-2014/00
- Commune de FONTAINES NE, chemin forestier La Jeure
No de projet 233-NE-2016/00
- Commune de SAUBRAZ VD, chemin forestier Les Loyettes
No de projet 233-VD-2027/00
- Commune de LAVEY-MORCLES VD, chemin forestier Colatel de Morcles
No de projet 233-VD-2037/00

Voies de recours

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Département fédéral de l'intérieur, 3003 Berne, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (art. 2, let. c, et 12, LPN; art. 14 LCPR; art. 1er ss, PA). Le recours sera présenté en deux exemplaires; il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et portera la signature du recourant ou de son mandataire.

Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers de projets auprès de la Direction fédérale des forêts, Worblentalstrasse 32, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s'être annoncées par téléphone (tél. 031/67 78 53 / 67 77 78).

18 décembre 1990

DIRECTION FEDERALE DES FORETS

Contrôle des métaux précieux

En exécution des articles 39 et 41 de la loi fédérale du 20 juin 1933 sur le contrôle du commerce des métaux précieux et des ouvrages en métaux précieux et vu le résultat des examens subis le 23 novembre 1990, le diplôme d'essayeur-juré a été délivré aux candidats suivants:

- Peyer Beatrice, de Wald ZH et Bergdietikon AG, née en 1966
- Ammann Franziska, de Frauenfeld TG, née en 1969
- Eichenberger Patrick, de Fahrwangen AG, né en 1963
- Kunz Hermann, de Grafenried BE et Kriens LU, né en 1965

6 décembre 1990

Bureau central
du contrôle des métaux précieux

F34079

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail de jour à deux équipes (art. 23 LT)

- Hort Revêtements SA, 3960 Sierre
thermolaquage, peinture électrostatique, revêtement Teflon
12 ho, 60 f
4 mars 1991 jusqu'à nouvel avis (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LT
- Spirowerk AG, 3178 Bösinggen
atelier de mécanique
24 ho, 2 f
18 mars 1991 jusqu'à nouvel avis (renouvellement)
- Derendinger & Cie SA, 1212 Grand-Lancy 1
atelier de mécanique, centres d'usinage CNC
20 ho
3 mars 1991 au 5 mars 1994 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LT

Travail de nuit ou travail à trois équipes (art. 17 ou 24 LT)

- Derendinger & Cie SA, 1212 Grand-Lancy 1
atelier de mécanique, centres d'usinage CNC
max. 5 ho
3 mars 1991 au 5 mars 1994 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LT
- Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
usinage de pièces
8 ho
3 décembre 1990 au 7 décembre 1991

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, division de la protection des travailleurs et du droit du travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 61 29 45 / 28 58).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Déplacement des limites du travail de jour

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 10, 2e al., LT)

- F.J. Burrus SA, 2926 Boncourt
diverses parties d'entreprise
8 ho, 1 f
24 décembre 1990 au 2 janvier 1993 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LT
- Devex SA, 1618 Châtel-St-Denis
atelier de galvanoplastie
2 ho
25 février 1991 au 26 février 1994 (renouvellement)

Travail de jour à deux équipes

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 23, 1er al., LT)

- Cartonnerie de la Pierre-à-Voir, Onduval SA, 1907 Saxon
Cartonnerie
4 ho, 8 f
11 février 1991 au 12 février 1994 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LT
- Sored SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier de fabrication
6 ho, 2 f, 2 j
7 janvier 1991 au 8 janvier 1994 (renouvellement)
- Rietschle SA, 2114 Fleurier
atelier d'usinage
14 ho
27 janvier 1991 jusqu'à nouvel avis (renouvellement)
- Cisac SA Fabrique de produits alimentaires, 2088 Cressier
diverses parties d'entreprise
42 ho, 20 f
29 octobre 1990 jusqu'à nouvel avis (modification)
- Stellram SA, 1196 Gland
outillage
26 ho
11 février 1991 au 12 février 1994 (renouvellement)

Travail de nuit et travail à trois équipes

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, 2e al., et 24, 2e al., LT)

- Rietschle SA, 2114 Fleurier
atelier d'usinage
8 ho
27 janvier 1991 jusqu'à nouvel avis (renouvellement)
- Cisac SA Fabrique de produits alimentaires, 2088 Cressier
diverses parties d'entreprise
9 ho
29 octobre 1990 jusqu'à nouvel avis (modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'article 55, 2e alinéa, LT et aux articles 44 ss, LPA, ces décisions peuvent être attaquées devant le Département fédéral de l'économie publique par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 61 29 45/28 58).

18 décembre 1990

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail :

Division de la protection des
travailleurs et du droit du travail

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

En exécution des articles 51 à 57 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle et vu le résultat de l'examen subi, les titres suivants, protégés par la loi, ont été conférés aux personnes désignées ci-après:

Agent d'exploitation détenteur du brevet fédéral

Aebischer Jean-Pierre, Bienne
Baptista Rui Nelson, Bôle
Bassin Luc, Vevey
Boillat Jean-Paul, Le Locle
Boldini Marco, Frinwillier
Brosson Thierry, Cortaillod
Capizzi Matteo, Yverdon
Clerc Nicolas, Bevaix
Cogliati Bernard, Ecublens VD
Cordoba Martin, Boudry
Cudré Philippe, Lentigny
Diaz José, Port
Didier Jean-Pascal, Morteau (F)
Doudin Pierre, Yverdon
Félix Christian, Corminboeuf
Galletti Patrice, Monthey
Gavillet Gérard, Gingins
Gex Olivier, Cortaillod
Guignard Michel, Chavannes-près-Renens
Joly Roland, La Chaux-de-Fonds
Juillerat Thierry, Le Landeron
Leoni Marco, Bassecourt
Lerch François, Saint-Légier
Mühlethaler Eric, Crissier
Nicod Eric, Vulliens
Pagnozza Antonio, Prilly
Perrinjaquet Patrick, Bevaix
Pilloud Eric, Châtel-Saint-Denis
Reist Beat, Renens VD
Rohrer René-Marcel, Neuchâtel
Schütz Christian, Bienne
Schwab Cyril, Montreux
Sedfi Yves, Corcelles NE
Varone Luigi, Chavannes-près-Renens
Vial Gérard, Préverenges
Zürcher Jean-Fred, Les Brenets

Chef d'édition diplômé

Bouchat Théophile, Pully
Sommer Daniel, Aclens

Chef d'exportation diplômé

Holliger Andreas, Genève
Spiessberger Thomas, Misery

Comptable avec brevet fédéral

Amrein Jacques, Lausanne
Aubry Pierre, Vevey
Baud Jean-François, Lausanne
Beney Elisabeth, M^{me}, Sion
Biedermann François, Porrentruy
Bingisser Eric, Echallens
Boillat Dominique, Les Geneveys-sur-Coffrane
Bolliger Monique, M^{me}, Neuchâtel
Brêchet Maurice, Movelier
Bruchez Véronique, M^{me}, Cheseaux-sur-Lausanne
Bühler Thomas, Thônex
Chappot Nicolas, Martigny
Crettaz Roland, Chermignon
Croutaz Sandrine, M^{me}, Allaman
Cuany Rose-Marie, M^{me}, Yverdon-les-Bains
Davet Philippe, Genève
Dupraz Jean-Philippe, Cugy
Emonet Daniel, Sembrancher
Epiney Elisabeth, M^{me}, Petit-Lancy
Favre Jean-Marie, Versoix
Fernandez Montserrat, M^{me}, Collombey
Freléchoux Henri, Boncourt
Galletti Claude-Alain, Monthey
Geiser Sandra, M^{me}, Epalinges
Gobet Josette, M^{me}, Autigny

Goumaz Jean-Claude, Peseux
Gremaud Luc, Bulle
Héritier Patrice, Savièse
Héritier Philippe, Savièse
Hiltmann Pascal, Aigle
Hofer Danielle, M^{me}, Hermenches
Huber Sylvia, M^{me}, Sierre
Kolly Geneviève, M^{me}, La Roche
FR
L'Epée Corinne, M^{me}, Bôle
Mamie Richard, La Neuveville
Meylan Jean-Pierre, Chexbres
Morzier Jean-Pierre, Stabigny
Naegeli Olivier, Bienne
Neuwerth Marie-Angèle, M^{me},
Aproz
Nicolet Josette, M^{me}, La Tour-
de-Peilz
Passaquay Bernard, Choëx
Petraz Eliane, M^{me}, Gland
Piaget Caroline, M^{me}, Aigle
Piffaretti Stéphane, Cormondrèche
Ravaz Emmanuel, Lausanne
Reymond Didier, Echallens
Rohrer José, Le Mont-sur-Lausanne
Rudaz Pierre-Yves, Aigle
Sallin Philippe, Lausanne
Schuwey Stéphane, Neuchâtel
Seeger Bernard, Delémont
Sierro Véronique, M^{me}, Neuchâtel
Skawronski Daniel, Epalinges
Stauffer Olivier, Saint-Martin NE
Tschopp Louis, Saint-Léonard
Vialatte Bernard, Yverdon-les-Bains
Vogel Marie-Agnès, M^{me}, Grône
Volpe Claudio, La Tour-de-Peilz
Voumard Christian, Tolochenaz
Wiederkehr Brigitte, M^{me}, Petit-
Lancy
Zbinden Olivier, Marin-Epagnier
Zufferey Isabelle, M^{me}, Veyras

**Comptable/Contrôleur de gestion
diplômé**

Bernet Marc, Le Lignon
Charbonnet Pierre-André, Sion
Deléglise René, Habère-Poche (F)

Dessimoz Christian, Grône
Giavazzi José, Vevey
Guerra Manuel, Prilly
Haefliger Markus, Saint-Prex
Heysé Patrick, Lausanne
Spörri Beat, Puplinge
Vago Florence, M^{me}, Château-
d'Oex

**Contremaître du bâtiment et
du génie civil avec brevet fédéral**

Baumgartner Roger, La Chaux-
de-Fonds
Bise Pierre, Murist
Brahier Claude, Estavayer-le-Lac
Burket Christian, Saint-Léonard
Carrard Claude, Sviriez
Chatagny Bernard, Granges-
près-Marnand
Crausaz Steve, Ollon
Dutoit Didier, Chavannes-
sur-Moudon
Geissbühler Pierre, Bienne
Gruffaz Hervé, Viry (F)
Guinchard Christian, Gorgier
Jaunin Jacky, L'Isle
Josserson Pascal, Corsier-sur-Vevey
Maillard Paul-André, Besencens
Quiquerez Pascal, Estavayer-le-Lac
Ramella Michel, Avenches
Roduit Christian, Fully
Roduit Jean-Marc, Martigny
Sallin Nicolas, Belfaux
Schacher Philippe, Le Landeron
Schindler Olivier, Fribourg
Schlaubitz Alexandre, Sainte-Croix
Stauffacher Peter, Nyon
Vadi Didier, Yverdon
Vergon Gérard, Fahy
Vonlanden Christian, Lausanne

**Cuisinier d'hôpital et
d'établissement médicalisé avec
brevet fédéral**

Le Grand Jean, Lausanne
Magenat Cédric, Chexbres

Messerli Théo, Lausanne
Péter Antoine, Neuchâtel
Rensch Jean-Jacques, Lausanne

Entrepreneur diplômé

Bâtiment

Aegerter Alain, Lignièrès
Aubert Jacques, Saint-Cergue
Barras Guy-Noël, Crans-sur-Sierres
Chesaux Jean-Marc, Lutry
Galé Pierre-Alain, Le Mont-sur-Lausanne
Multone Laurent-Stéphane, Monthey

Génie civil

Martinet François, Prilly

Construction routière

Jaunin Jacques, Pully
Solioz Denis, Yverdon

Expert-soudeur avec brevet fédéral

Amsler Erwin, Ecublens VD
Sproll Othmar, Vevey

Installateur en chauffage diplômé

Chamorel Patrice, Saint-Légier
Merenda Marc, Yverdon-les-Bains

Installateur sanitaire diplômé

Brunner Patrice, Orbe
Cuhat Norbert-Gaston, La Sarraz
Dunnenberger Daniel, La Chaux-de-Fonds
Hählen Hans-Rudolf, Monthey
Poletto Serge, Hagenthal-le-Bas (F)
Richard Pierre-André, Cressier

Laborant en chimie diplômé

Hug Gebhard, Fribourg

Maître charpentier

Pralong Jean-Pierre, Hérémece

Maître ferblantier diplômé

Anger Michel, Penthaz
Challandes Pascal, Neuchâtel
Hug Albert, Morges
Jean-Petit Matile Olivier, Cernier
Laederach Pierre, Reconvilier
Marchon Pascal, Courtaman
Prétôt Christian, Le Prévous

Maître maçon

Barman Raphaël, Vérossaz
Berdoz Marc-Antoine, Penthaz
Boldrini Richard, Moudon
Burkhalter Jean-Daniel, Yverdon
Délèze Romain, Haute-Nendaz
Favre Christian, Saint-Sulpice VD
Gallandat Jean-Michel, Chavannes-le-Chêne
Rovero Christian, Bettens

Mécanicien en automobiles diplômé

Hasler Christian, Gland

Paysanne diplômée

Antonin-Constantin Marie-Louise, M^{me}, Erde
Buchard Marie-Madeleine, M^{me}, Ovronnaz
Chaillet-Mange Jocelyne, M^{me}, Le Mont-sur-Lausanne
Cressier-Leuthold Ursula, M^{me}, Maraçon
Croisier-Jaggi Mary-Béatrice, M^{me}, Gimel
Dentan Nicole, M^{me}, Lutry
Fonjallaz-Saffore Myriam, M^{me}, Ecoteaux
Froidevaux-Buchwalder Denise, M^{me}, Cornol
Gyger-Sütterlin Annie, M^{me}, Courfaivre
Kaenel-Kubli Edith, M^{me}, Forel-sur-Lucens
Meyer-Besson Nicole, M^{me}, Courtaman

Monthoux-Pichon Ourida, M^{me},
 Bière
 Pellaux-Le-Du Brigitte, M^{me},
 Yverdon
 Petit-Graf Anne-Françoise, M^{me},
 Lully
 Pillet-Monnet Marie-Noëlle, M^{me},
 Vétroz
 Reichenbach-Saffore Anne, M^{me},
 Corcelles-le-Jorat
 Risse-Wicht Marie-Blanche, M^{me},
 Pont-la-Ville
 Roten-Héritier Louiselle, M^{me},
 Savièse
 Roy-Fridez Anne, M^{me}, Courgenay
 Stabrowski-Hominal Chantal, M^{me},
 Mur (Vully)
 Wohlhauser-von Haller Mariette,
 M^{me}, Arconciel

**Projeteur d'installations sanitaires
 diplômé**

Brönnimann Gerhard, Yverdon-
 les-Bains
 Cerutti Olivier Luc, Vérenaz
 Loeffler Yves, Ballaigues
 Viglino Thiéry, Plan-les-Ouates

**Technicien en marketing avec brevet
 fédéral**

Dall'Acqua Jean-Pascal, Bevaix
 Asensio José-Luis, Genève
 Bensimon Gabriel, Lausanne
 Bertinotti Thierry, Prévèrenge
 BoagnoValérie, M^{me}, Crissier
 Burkhardt Bernard, Hauterive
 Burri Rémy, Genève
 Casilli Antonio, Bassecourt
 Chamorel Philippe, Perroy
 Celentano Isidoro, Chez-le-Bart
 Chevalley Myriam, M^{me}, Genève
 Clark Alison, M^{me}, Gressy
 Corminboeuf Francine, M^{me},
 Veyrier
 Cretton Olivier, Lausanne

Depeursinge Grégoire, Lausanne
 Dolci Raffaello, Lausanne
 Domann Serge, La Chaux-de-Fonds
 Fankhauser Urs, Morges
 Fernandez Celia, M^{me}, Conches
 Frefel Bernhard, Lausanne
 Galliker Félix, Neuchâtel
 Gruber Bernhard, Bussigny-
 près-Lausanne
 von Gunten Marco, Bussigny-
 près-Lausanne
 Haymoz Martine, M^{me}, Riaz
 Imark Freddy, Neuchâtel
 Imhoof Marc, Chernes
 Ioset Brice, Saignelégier
 Jeanbourquin Rosine, M^{me}, Zuchwil
 Jeanrenaud Daniel, La Chaux-
 de-Fonds
 Jenni Patricia, M^{me}, Payerne
 Johannot Sylvie, M^{me}, Rolle
 Jouan Claudine, M^{me}, Bons-en-
 Chablais (F)
 Koller Lucia, M^{me}, Lausanne
 Krattiger Heidi, M^{me}, Birsfelden BL
 Kurstjens Dominick, Lausanne
 Lacroix Gilles, Ballaigues
 Livron Didier, Mex
 Luaces Maria, M^{me}, Estavayer-le-
 Lac
 Manzini Pascale, M^{me}, Lausanne
 Mbassi Nounké Monique, M^{me},
 Cheseaux-sur-Lausanne
 Menegoni Silvia, M^{me}, Bassins
 Métrailler Olivier, Saint-Imier
 Müller Jean-Paul, Moutier
 Nagy Gabor, Nyon
 Nussbaum Christine, M^{me}, Lau-
 sanne
 Pizzi Cristina, M^{me}, Duillier
 Rauccio Georges, Epalinges
 Renz Beat, Grolley,
 Rinsoz Stéphane, Lausanne
 Rohrbach Beat, Boudry
 Rudin Bernard, Bramois
 Santschi Didier, La Tour-de-Peilz
 Schmid Marc St., Genève
 Schmitt Isabelle, M^{me}, Nyon
 Stanzani Jean-Pierre, Lausanne

3
Sylvestre Michèle, M^{me}, Ferney-
Voltaire (F)
Thevenon Véronique, M^{me}, Genève
Thibaud Hélène, M^{me}, Petit-Lancy
Tommaso Bruno, Genève
Verratti Vincenzina, M^{me}, Yverdon-
les-Bains
Villard Serge, Delémont

18 décembre 1990

F34079

Voirol-Der Stépanian Anahid, M^{me},
Delémont
Volluz Jérôme, Martigny
Wannaz Danielle, M^{me}, Cully
Weiss Pierre-Georges, La-Chaux-
de-Fonds
Wohlhauser Marc, Fribourg

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail:
Division de la formation professionnelle

9

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

Le Club suisse des chefs de marketing et de vente, la Société suisse des employés de commerce et la Société suisse des voyageurs de commerce ont déposé un projet de modification de l'article 11 du règlement concernant les examens professionnels supérieurs de chefs de vente, conformément à l'article 51 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à l'article 45, 2^e alinéa, de son ordonnance d'exécution du 7 novembre 1979 (RS 412.101).

Le Club suisse des chefs de marketing et de vente, la Société suisse des employés de commerce et la Société suisse des voyageurs de commerce ont déposé un projet de modification de l'article 11 du règlement concernant les examens professionnels coordinateurs de vente, conformément à l'article 51 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à l'article 45, 2^e alinéa, de son ordonnance d'exécution du 7 novembre 1979 (RS 412.101).

Les personnes intéressées peuvent obtenir ces projets de règlements à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, division de la formation professionnelle, Bundesgasse 8, 3003 Berne.

Le délai d'opposition auprès de cet office est de 30 jours.

18 décembre 1990

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail:
Division de la formation professionnelle

F34079

Décisions de l'Office fédéral de l'économie des eaux

- canton de Berne, commune de Moutier, la correction de la Birse (tronçon "Verrerie"), décision No 1544

Voies de recours

Un recours administratif peut être déposé contre cette décision au département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, conformément aux articles 44 et suivants de la loi fédérale sur la procédure administrative (RS 172.021), article 12 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (RS 451) et article 14 de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (RS 704), cela dans les 30 jours qui suivent la publication dans la Feuille fédérale. Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires et contenir les conclusions motivées ainsi que les moyens de preuve, la signature du recourant ou celle de son mandataire.

Qui a qualité pour recourir peut, pendant le délai de recours, examiner les décisions et les dossiers de projets en question, en s'adressant à l'Office fédéral de l'économie des eaux, Effingerstrasse 77, 3001 Berne, après s'être préalablement annoncé par téléphone (031 61 54 80).

18 décembre 1990

Office fédéral
de l'économie des eaux

Publications des départements et des offices de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.12.1990
Date	
Data	
Seite	1565-1577
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 376

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.